

Calendrier du processus d'élections 2023 :

Membre avec droit de vote désigné par les participants actifs du groupe des professeurs

- Appel de candidatures : **25 septembre au 10 octobre**
Période pendant laquelle les participants auront la possibilité de proposer des candidats. Un courriel sera envoyé aux participants leur indiquant le lien internet et les modalités d'élection. Un candidat proposé doit accepter sa mise en candidature par courriel au Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de confirmation, la candidature ne sera pas retenue.

- Communication avec les candidats : **11 octobre au 25 octobre**
Période pendant laquelle les candidats pourront envoyer leurs notes biographiques. Un courriel sera envoyé aux candidats proposés pour leur inviter à retourner leurs notes biographiques au Secrétaire du Comité de retraite.

- Confirmation des candidats pour l'élection : **25 octobre au 1^{er} novembre**
Période pendant laquelle les candidats pourront se désister. Un courriel sera envoyé à tous les candidats proposés incluant les notes biographiques. Les candidats devront décider s'ils souhaitent ou non se désister et devront en informer le Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de réponse, la candidature ne sera pas retenue.

- Scrutin : **6 novembre au 20 novembre**
Période pendant laquelle le vote se déroulera. Un courriel sera envoyé aux participants leur indiquant le lien pour accéder au site Omnivox et la date limite pour enregistrer leur vote. Un second message de la part des candidats pourra être envoyé pendant la période de scrutin, si les candidats le souhaitent.